

POUR PARTICIPER AU NOUVEAU FESTIVAL 2023

Inscription jusqu'au 9 novembre 2022

1 J'EFFECTUE MON INSCRIPTION EN LIGNE SUR [LE-NOUVEAU-FESTIVAL.FR](https://le-nouveau-festival.fr)

Attention, chaque projet doit être correctement renseigné et rédigé : descriptif ou thèmes abordés, intentions de mise en scène, informations sur les étapes de réalisation du projet...

Pour appuyer mon projet je joins obligatoirement, au moment de l'inscription, des éléments de présentation pertinents et adaptés (*description écrite, références et inspirations, motivations, cv des intervenants, visuels, vidéos, extraits sonores...*). L'objectif est de donner au jury de sélection un réel « aperçu » du projet pour les sélections.

Suivi et accompagnement des projets à partir de janvier 2023

2 MON PROJET EST SÉLECTIONNÉ, JE FINALISE MON INSCRIPTION

Je m'informe de ma sélection en consultant mon bureau virtuel (*résultats en décembre 2022*) et je finalise mon inscription sur le bureau virtuel (*nombre définitif de participants, texte de présentation, autres informations*) avant le 10 mars 2023.

3 MON ÉTABLISSEMENT REÇOIT LA CONVENTION NOUVEAU FESTIVAL EN DÉCEMBRE 2022

Cette convention précise notamment les modalités d'organisation du Nouveau Festival et la prise en charge des transports. Elle est accompagnée de différents documents à compléter (*formulaire de droits à l'image, formulaire Sacem...*) et l'ensemble est à renvoyer à la Région Nouvelle-Aquitaine.

4 CONVOCATION À UNE JOURNÉE D'ATELIER AVANT LE FESTIVAL

Cette journée se déroulera entre les mois de février et mai 2023 dans un lieu adapté au domaine choisi. Elle me permettra de rencontrer d'autres porteurs de projets et de mieux préparer ma participation. Je peux également bénéficier d'un accompagnement individualisé si nécessaire.

Nouveau Festival les 10 et 11 mai 2023 à Cenon



TOUTES LES INFOS SUR

[LE-NOUVEAU-FESTIVAL.FR](https://le-nouveau-festival.fr)